



**ATTESTATION D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCES
"MULTIRISQUES ASSOCIATION"**

Contrat groupe FFBA N° 108138/R

SMACL Assurances 141 avenue Salvador-Allende 79031 NIORT Cedex 9 Sté
d'assurance mutuelle à cotisations fixes,
Entreprise à conseil de surveillance et directoire régie par le Code des Assurances

SOUSCRIPTEUR FFBA - Inscrit à l'ORIAS N° 09052772

FFBA - Fédération Française du Bénévolat et de la Vie Associative

N° d'ordre : 4095

4, rue des Castors
68 200 MULHOUSE

ADHERENT / ASSURE

N° adhérent FFBA : : 8201096

DECOUVRIR ET REDECOUVRIR ENSEMBLE A BOUDOU

GRAZIDE Marie-Claude

1153 ROUTE DU QUERCY

82200 BOUDOU

Date d'effet : 01/01/2019

DECLARATION

Objet de l'association : Découvrir et redécouvrir des activités diverses

CLASSE D'ACTIVITE : 1 Nombre de membres égal ou inférieur à : 50

GARANTIES

CONTRAT DE BASE :

Responsabilité Civile Générale, Défense Recours, Responsabilité Civile Dépositaire, Responsabilité Civile, Locaux Occasionnels d'Activités, Indemnisation des Accidents Corporels, Mandataires sociaux, Assistance.

OUI

MONTANT DES GARANTIES :

Responsabilité civile générale :	15 000 000 €
dont dommages matériels :	750 000 €
Locaux occasionnels d'activité :	
Propriétaires :	2 800 €/m ² dans la limite de 2 500 m ²
Autres locataires ou occupants :	15 000 000 €
Voisins et tiers :	15 000 000 €
Dommages aux biens confiés :	50 000 €

FRANCHISES :

Dommages matériels entre assurés : 150 €
Dommages aux biens confiés : NEANT sauf 500 € pour les biens loués assurés par le loueur.

PROTECTION DES BIENS :

Assurance des biens immobiliers :

NON

Local 1 :

Surface :

Local 2 :

Surface :

Assurance des biens mobiliers :

NON

Local 1 :

Local 2 :

Accidents corporels des bénévoles : 0 bénévoles

Tous risques informatiques : Capital assuré : €

NON

Tous risques instrument de musique : Capital assuré : €

NON

Annulation/Interruption de séjours : Cout assuré : €

NON

Annulation de Manifestation : Cout assuré : €

NON

NON

NON

NON

NON

NON

NON

La présente attestation est valable pour la période de la date d'effet au **31/12/2019** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances. Elle ne peut, en aucun cas, engager la responsabilité de l'assureur au-delà des clauses et conditions générales du contrat auxquelles elle se réfère.

Garantie Chapiteaux, Valeur: 0 € Durée:
Circulation chars, défilés : 0 défilé, max 0 chars

Garantie Masques / Costumes, Valeur: 0 €

Garantie Auto - Mission : 0 x 35 € = 0 €

Extension Photo/Vidéo Son & Lumière: 0 x 55 € = 0 €

FFBA
Fédération Française du Bénévolat Associatif
4 rue des Castors
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 46 89 44 Fax 03 89 59 19 97

Fait à Niort le 31/12/2018